

**Rapport de l'Association canadienne des spécialités dentaires
à l'Association dentaire canadienne
Le 15 avril 2016**

L'Association canadienne des spécialités dentaires (ACSD) a bien progressé depuis sa création il y a cinq ans, passant du statut de projet à celui de porte-parole national, reconnu officiellement, des spécialités dentaires au Canada.

Durant cette période, nous avons établi une solide relation avec l'Association dentaire canadienne (ADC). L'ancien Comité des affaires liées aux spécialistes de l'ADC a été dissout en 2014, et l'ACSD est devenue le porte-parole officiel des dentistes spécialistes au sein de l'ADC. L'ACSD regroupe environ 10 % des membres individuels (affiliés) de l'ADC et est reconnue à titre de représentant votant à l'AGA de l'ADC.

L'ACSD est une association corporative indépendante qui regroupe les neuf associations canadiennes de spécialités dentaires reconnues à l'échelle nationale. Elle se consacre à la mission de représenter les spécialités dentaires canadiennes et de soutenir leur avancement, de promouvoir la profession dentaire à l'échelle nationale et internationale, de favoriser une santé buccodentaire, une santé générale et une qualité de vie optimales chez les Canadiens, ainsi que d'appuyer la profession dentaire dans la réalisation de l'objectif d'une santé buccodentaire optimale.

Voici quels sont les objectifs de l'ACSD :

- 1) Éduquer le public, les professionnels de la santé et d'autres personnes, organismes ou agences au sujet des spécialités dentaires au Canada;
- 2) Identifier tous les enjeux qui revêtent de l'importance pour la collectivité des organismes nationaux canadiens de spécialités dentaires et la profession dentaire dans son ensemble et établir la position de l'Association à leur égard;
- 3) Élaborer, en consultation avec les membres et d'autres intervenants, des positions, politiques et programmes à l'échelle nationale, qui revêtent de l'importance pour la collectivité des organismes nationaux canadiens de spécialités dentaires, ainsi que les dentistes spécialistes qui en sont membres aux quatre coins du Canada, et qui visent à favoriser une santé buccodentaire optimale;
- 4) Promouvoir le bien-être public et l'accès aux soins par le biais de l'avancement des spécialités dentaires canadiennes dans le domaine de l'éducation, de la recherche, de la prestation des soins et des services professionnels;
- 5) Élaborer, à l'échelle nationale, des programmes et des normes de pratique en appui aux spécialités dentaires canadiennes, à la profession dentaire et aux intérêts du public;



- 6) Élaborer et mettre en œuvre, à l'échelle nationale, des stratégies et des programmes de communication efficaces s'adressant au grand public et aux divers intervenants et abordant toutes les questions faisant partie du mandat de l'Association;
- 7) Promouvoir l'unité et l'harmonie, encourager la camaraderie et cultiver les relations sociales entre ses membres et leurs collègues à l'échelle nationale et internationale; et
- 8) Gérer efficacement les ressources nécessaires permettant la réalisation du mandat de l'Association.

Depuis sa création, l'ACSD a bénéficié d'une excellente relation avec l'ADC : communications soutenues et dialogue ouvert à longueur d'année, mises à jour mensuelles des activités de l'ADC et rapports portant sur les points saillants transmis par le conseil d'administration de l'ADC. Notre réunion annuelle avec les membres du conseil d'administration de l'ADC nous a permis d'identifier des enjeux pertinents requérant une meilleure entente mutuelle pour le bénéfice de la dentisterie organisée.

L'actuel président de l'ADC, le Dr Nicoll, et tous les membres de son conseil d'administration ont grandement appuyé l'ACSD et assisté aux assemblées générales de nombreuses associations individuelles de spécialités ou y ont été représentés par une personne désignée. L'ACSD apprécie beaucoup la présence de représentants de l'ADC à ces assemblées, car cela renforce la collaboration et favorise un dialogue efficace sur des questions d'intérêt commun liées à la santé buccodentaire au Canada.

L'ACSD a mis en relief la nécessité de nouer des liens avec d'autres organisations dentaires œuvrant à l'échelle nationale et de s'y impliquer. Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC) ainsi que la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD) lui ont accordé un statut d'observateur à leurs assemblées respectives.

L'ACSD continue de déléguer des membres aux réunions de divers comités, comme la Table ronde de la santé buccodentaire du Canada (*Canadian Oral Health Roundtable - COHR*), le groupe de travail sur la révision des SSNA, le Système uniformisé de codification et la Liste de services, ainsi que le groupe de travail de l'ADC-AFDC sur les soins spéciaux en dentisterie. Un dialogue continu au sein de tels comités est essentiel pour cibler les nouveaux programmes de santé et les enjeux difficiles liés aux groupes vulnérables – enfants de familles à faible revenu, aînés vivant en centre d'hébergement, membres des Premières Nations, personnes handicapées et autres personnes de milieux défavorisés – tels que reconnus par l'ADC et identifiés par l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS).

Cette année, nous espérons combler le fossé qui existe entre les organismes de spécialités dentaires provinciaux et nationaux en assistant aux assemblées générales annuelles de chaque association dentaire provinciale et en y faisant des présentations. Nous souhaitons en outre identifier des tendances dans l'évolution des relations entre les dentistes généralistes et spécialistes.

L'ACSD est devenue le seul porte-parole national de la collectivité des organismes de spécialités dentaires. Nous espérons que l'ACSD demeurera une précieuse ressource pour l'ADC et d'autres organismes dentaires nationaux à l'égard des questions liées aux spécialités dentaires.

**MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL DE L'ACSD
2016-2017**

	SPÉCIALITÉ	POSTE AU SEIN DE L'EXÉCUTIF DE L'ACSD
D ^r Ernest Lam	Académie canadienne de radiologie buccale et maxillo-faciale (ACRBMF)	Président
D ^r Jean-Pierre Picard	Académie canadienne de parodontologie (ACP)	Vice-président
D ^r Frank Hohn	Association canadienne des spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale (ACSCBMF)	Secrétaire-trésorier
D ^r Duncan Chambers	Association des prosthodontistes du Canada (APC)	Président sortant
D ^r Grahame Usher	Académie canadienne d'endodontie (ACE)	
D ^{re} Christina McCord	Académie canadienne de pathologie buccale et maxillo-faciale et de médecine buccale (ACPBMF/MB)	
D ^r Carlos Quiñonez	Association canadienne de la santé dentaire publique (ACSDP)	
D ^r Robert Kinniburgh	Association canadienne des orthodontistes (ACO)	
D ^r Paul Andrews	Académie canadienne de dentisterie pédiatrique (ACDP)	

Le tout respectueusement soumis,

Le président de l'ACSD,



D^r Duncan Chambers